



Fausse certification sur l'honneur

Par **Jacare**, le **24/03/2017** à **22:19**

Bonjour,

Ma question concerne un formulaire d'informations pour une embauche.

Dans celui-ci, il y a une partie expériences professionnelles.

Quel est le risque d'inventer une expérience professionnelle, sachant qu'il est écrit à la fin du questionnaire " je certifié sur l'honneur que ces informations sont exactes. " ?

Merci d'avance pour vos réponses !

Par **Visiteur**, le **25/03/2017** à **01:13**

Bjr,

Vous risquez simplement que la vérification (souvent faite) révèle votre mensonge

Par **Jacare**, le **25/03/2017** à **06:48**

Bonjour,

Merci beaucoup pour votre réponse !

Sur le plan juridique, il y a t-il un risque?

Je précise que c'est un emploi été qui est inventé, rien à voir avec le secteur de l'embauche en question.